Contribution ID: f404d49e-9150-4f23-85c0-0cfa912cc21c

Date: 10/07/2020 14:40:37

# Consultation publique sur la révision du règlement (UE) n° 347/2013 concernant des orientations pour les infrastructures énergétiques transeuropéennes (règlement RTE-E)

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

## Introduction

### Règles de l'UE sur les réseaux transeuropéens d'énergie — règlement RTE-E

Le pacte vert européen confirme l'ambition de l'UE de parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 et contient un large éventail de mesures dans différents domaines politiques qui devront être revues ou introduites pour atteindre cet objectif. Dans le secteur de l'énergie, l'un des principaux objectifs est de faire en sorte que notre infrastructure énergétique soit adaptée à la réalisation de la neutralité climatique. En ce sens, le pacte vert souligne l'importance des infrastructures intelligentes dans cette transition et identifie précisément la nécessité de réviser et de mettre à jour le cadre réglementaire de l'UE pour les infrastructures énergétiques, y compris le règlement (UE) n° 347/2013 concernant des orientations pour les infrastructures énergétiques transeuropéennes (le «règlement RTE-E»), afin d'assurer la cohérence avec l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050. Dans le cadre de l'accord politique entre le Parlement européen et le Conseil sur le mécanisme pour l'interconnexion en Europe pour la période 2021-2027 — la partie du budget de l'UE qui finance des projets d'infrastructures transfrontières dans les domaines de l'énergie, des transports et des services numériques — il a déjà été convenu que la Commission devrait évaluer l'efficacité et la cohérence des politiques du règlement RTE-E. Cette révision du règlement RTE-E portera également sur la nouvelle ambition politique du pacte vert pour l'Europe, notamment en intégrant une augmentation significative des énergies renouvelables dans le système énergétique européen et en mettant en pratique le principe de primauté de l'efficacité énergétique. Plus d'informations à propos du pacte vert pour l'Europe sont disponibles sur le site internet Europa.

Le règlement RTE-E établit des règles pour le développement et l'interopérabilité en temps utile des réseaux d' infrastructures énergétiques transfrontaliers [RTE-E] afin de réaliser les objectifs de la politique énergétique de l'UE. Son objectif principal est de mettre en œuvre en temps utile les projets d'intérêt commun («PIC») qui relient les marchés de l'énergie en Europe. L'interconnexion des marchés de l'énergie permet une meilleure intégration des sources d'énergie renouvelables, une meilleure sécurité d'approvisionnement et une concurrence accrue sur des marchés qui maintient les prix sous contrôle. Le règlement RTE-E définit les critères permettant d'établir les PIC nécessaires à la mise en œuvre des corridors et domaines prioritaires dans les catégories de l'électricité, du gaz, du pétrole, des réseaux intelligents et des réseaux de dioxyde de carbone.

Plus d'informations à propos du réseau RTE-E sont disponibles sur le site internet Europa.

#### À QUOI SERT LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE?

La présente consultation publique s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de consultation plus large qui contribue au processus d'évaluation et d'analyse d'impact. Conformément aux règles de l'UE en matière d'amélioration de la réglementation, l'objectif de la consultation est de recueillir les points de vue des parties prenantes et des citoyens de l'UE sur le règlement RTE-E. Cette consultation publique vise à recueillir des contributions sur ce qui devrait être considéré comme corridors prioritaires et domaines thématiques prioritaires. En outre, le règlement RTE-E a été conçu pour contribuer à surmonter certains des principaux obstacles au développement d'une infrastructure énergétiques d'envergure européenne, tels que l'octroi des autorisations, tout en assurant de meilleures consultations publiques dans le cadre de ce processus. Les principales questions posées portent donc sur la mesure dans laquelle ces objectifs ont été atteints. Le résultat aidera à définir les objectifs politiques du règlement et les options sur la manière d'améliorer les lacunes actuelles.

Le présent questionnaire s'adresse aux citoyens et aux organisations (par exemple, les ONG, les autorités locales, les communautés locales, les entreprises et les associations sectorielles) qui n'ont aucune connaissance spécifique du règlement RTE-E.

Si vous avez des connaissances spécifiques du règlement RTE-E (par exemple, parce que vous travaillez pour une autorité compétente nationale ou une autorité réglementaire ou un GRT, un GRD, un promoteur de projet privé, un producteur d'énergie, une ONG avec des connaissances spécifiques dans cette matière) et que vous êtes familier des questions telles que les corridors et domaines thématiques prioritaires en matière d'infrastructures énergétiques, les critères de sélection des PIC, les incitants et les régimes réglementaires, vous êtes invité à remplir l'enquête ciblée (disponible ici) qui est organisée parallèlement à la présente enquête. [NB. Les professionnels peuvent répondre aux deux questionnaires.]

#### INFORMATIONS CONCERNANT LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire de cette consultation publique en ligne est structuré comme suit:

- Introduction: Cette partie vous demandera de fournir des informations vous concernant.
- Partie I: Pertinence et valeur ajoutée européenne (votre point de vue sur les besoins et les objectifs de l'Europe en matière d'infrastructures énergétiques)
- Partie II: La participation du public et la transparence (votre avis sur la manière dont les informations relatives aux projets d'infrastructures énergétiques devraient être partagées par les promoteurs de projets).

Répondre au questionnaire ne devrait pas vous prendre plus de 15 à 20 minutes.

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

#### LES RÉSULTATS

La période de consultation durera 8 semaines. Une fois l'évaluation du règlement RTE-E terminée, un rapport de synthèse de toutes les activités de consultation sera publié.

## **VOTRE OPINION COMPTE VRAIMENT**

Merci d'avance de prendre le temps de participer à cette consultation.

## Informations yous concernant

- \*Langue de votre contribution
  - allemand
  - anglais

0	bulgare
0	croate
0	danois
0	espagnol
0	estonien
0	finnois
•	français
0	gaélique
0	grec
0	hongrois
0	italien
0	letton
0	lituanien
0	maltais
0	néerlandais
0	polonais
0	portugais
0	roumain
0	slovaque
0	slovène
0	suédois
0	tchèque
* Vous	s répondez en tant que:
	Établissement universitaire/institut de recherche
	Organisation sectorielle
	Société/organisation d'entreprises
	Organisation de consommateurs
	Citoyen de l'Union européenne
	Organisation de protection de l'environnement
0	Ressortissant(e) d'un pays tiers
0	Organisation non gouvernementale (ONG)
	Autorité publique
0	Syndicat
0	Autre

* Prénom			
UPRIGAZ			
* Nom			
UPRIGAZ			
*Adresse électronique	(ne sera pas public	ée)	
uprigaz@uprigaz.com			
Nom de l'organisation			
255 caractère(s) maximum			
UPRIGAZ représente les et de l'électricité	principaux opérateurs én	ergétiques privés opérant en	France sur le marché du gaz
Taille de l'organisatior	า		
	(de 1 à 9 salariés)		
	(de 10 à 49 salarie	és)	
	rise (de 50 à 249 s		
	se (250 salariés ou	•	
Grande entrepris	se (200 Salalies ou	pius)	
Numéro d'inscription a	au registre de trans	sparence	
255 caractère(s) maximum	_		
		ransparence. Il s'agit d'une base de cessus décisionnel de l'Union euro	e données dans laquelle s'inscrivent péenne.
*Pays d'origine			
Indiquez votre pays d'origine ou c  Afghanistan	elui de votre organisation.  Estonie	Kiribati	République
rigilariiotari	Estorne	Minda	dominicaine
Afrique du Sud	Eswatini	Kosovo	Roumanie
<ul><li>Albanie</li></ul>	États-Unis	Koweït	Royaume-Uni
Algérie	Éthiopie	Laos	Russie
Allemagne	Fidji	La Réunion	Rwanda
Andorre	Finlande	Lesotho	Sahara
AHUUHE	i iilialiu <del>c</del>	LGSUIIU	occidental
			occidental

0	Angola	•	France	0	Lettonie	0	Saint-
							Barthélemy
	Anguilla		Gabon		Liban	0	Saint-
							Christophe-et-
			•				Niévès
	Antarctique		Gambie		Liberia		Sainte-
							Hélène,
							Ascension et
							Tristan da
0	Antique of	0	Cápraio	0	Libya	0	Cunha
	Antigua-et- Barbuda		Géorgie		Libye		Sainte-Lucie
0	Arabie saoudite	0	Ghana	0	Liechtenstein	0	Saint-Marin
0		0	Gibraltar	0	Lituanie	0	Saint-Martin
0	Argentine Arménie	0	Grèce	0		0	Saint-Martin Saint-Pierre-et-
	Armenie		Grece		Luxembourg		Miquelon
0	Aruba	0	Grenade	0	Macao	0	Saint-Vincent-
	Aluba		Grenade		Macao		et-les-
							Grenadines
0	Australie	0	Groenland	0	Macédoine du	0	Samoa
	radiano		arcomana		Nord		Samoa
0	Autriche	0	Guadeloupe	0	Madagascar		Samoa
			•		o o		américaines
0	Azerbaïdjan		Guam		Malaisie		Sao Tomé-et-
	•						Principe
0	Bahreïn		Guatemala		Malawi		Sénégal
0	Bangladesh		Guernesey		Maldives		Serbie
0	Barbade		Guinée		Mali		Seychelles
0	Belgique		Guinée-Bissau		Malte		Sierra Leone
0	Belize		Guinée		Maroc		Singapour
			équatoriale				
0	Bénin		Guyana		Martinique		Sint-Maarten
0	Bermudes		Guyane		Maurice		Slovaquie
0	Bhoutan		Haïti		Mauritanie		Slovénie
0	Biélorussie		Honduras		Mayotte		Somalie

Bolivie	Hong Kong	Mexique	Soudan
Bonaire, Saint- Eustache et	Hongrie	Micronésie	Soudan du Sud
Saba  Bosnie-  Herzégovine	ile Bouvet	Moldavie	Sri Lanka
Botswana	Île Christmas	Monaco	Suède
Brésil	🏻 Île de Man	Mongolie	Suisse
Brunei	Île Norfolk	Monténégro	Suriname
Bulgarie	Îles Åland	Montserrat	Svalbard et Jan Mayen
Burkina	Îles Caïmans	Mozambique	Syrie
Burundi	Îles Cocos (Keeling)	Myanmar /Birmanie	Tadjikistan
Cabo Verde	Îles Cook	Namibie	Taïwan
Cambodge	Îles Falkland	Nauru	Tanzanie
Cameroun	Îles Féroé	Népal	Tchad
Canada Canada	<ul><li>Îles Géorgie du Sud et Sandwich du Sud</li></ul>	Nicaragua	Tchéquie
Chili	Îles Heard et McDonald	Niger	<ul><li>Terres     australes et     antarctiques     françaises</li></ul>
Chine	Îles Mariannes du Nord	Nigeria	<ul><li>Territoire britannique de l'océan Indien</li></ul>
Chypre	iles Marshall	Niue	Territoires palestiniens
Cité du Vatican	Îles mineures éloignées des États-Unis	Norvège	Thaïlande
Clipperton	Îles Pitcairn	<ul><li>Nouvelle- Calédonie</li></ul>	Timor-Oriental

Colombie	Îles Salomon	<ul><li>Nouvelle- Zélande</li></ul>	Togo
Comores	Îles Turks-et- Caïcos	Oman	Tokélaou
Congo	Îles Vierges américaines	Ouganda	Tonga
Corée du Nord	Îles Vierges	Ouzbékistan	Trinité-et-
	britanniques		Tobago
Corée du Sud	Inde	Pakistan	Tunisie
Costa Rica	Indonésie	Palaos	Turkménistan
Côte-d'Ivoire	Iran	Panama	Turquie
Croatie	Iraq	Papouasie -	Tuvalu
		Nouvelle-	
		Guinée	
Cuba	Irlande	Paraguay	Ukraine
Curação	Islande	Pays-Bas	Uruguay
Danemark	Israël	Pérou	Vanuatu
Djibouti	Italie	Philippines	Venezuela
Dominique	Jamaïque	Pologne	Viêt Nam
Égypte	Japon	Polynésie	Wallis-et-
		française	Futuna
El Salvador	Jersey	Porto Rico	Yémen
Émirats arabes	Jordanie	Portugal	Zambie
unis			
Équateur	Kazakhstan	Qatar	Zimbabwe
Érythrée	Kenya	République	
		centrafricaine	
Espagne	Kirghizstan	République	
		démocratique	
		du Congo	

# \* Paramètres de confidentialité pour la publication

La Commission publiera les réponses reçues à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme.

# Mode anonyme

Seuls seront publiés la catégorie de répondants à laquelle vous appartenez, votre pays d'origine et votre contribution. Tous les autres renseignements personnels (nom, nom et taille de l'organisation, numéro d'inscription au registre de transparence) ne seront pas publiés.

## Mode public

Vos renseignements personnels (nom, nom et taille de l'organisation, numéro d'inscription au registre de transparence, pays d'origine) seront publiés avec votre contribution.

☑ J'accepte les dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel.

## Partie I: Pertinence et valeur ajoutée européenne

Dans cette section, nous souhaiterions vous poser quelques questions concernant votre perception des besoins actuels et nouveaux des réseaux transeuropéens d'infrastructures énergétiques.

Comment jugez-vous l'importance des objectifs suivants pour les réseaux transeuropéens d'infrastructures énergétiques:

	Important	Important, dans une large mesure	Important, dans une faible mesure	Pas important	Je ne sais pas
* Un marché intégré de l'énergie compétitif et efficace	•	0	0	0	0
* Résilience accrue des infrastructures énergétiques face aux défaillances techniques, aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine, aux effets néfastes du changement climatique et aux menaces qui pèsent sur leur sécurité	©	©	•	•	•
* Autonomisation des consommateurs — prendre en compte les intérêts des consommateurs dans les décisions relatives aux infrastructures énergétiques	0	•	•	•	•
* Approvisionnement, sources et voies d' approvisionnement énergétiques de l' UE sûrs et diversifiés	•	0	0	0	©

* Intégration des sources d'énergie renouvelables dans le réseau	0	•	0	0	0
* Accroître les interconnexions transfrontalières et approfondir la coopération régionale pour transporter l' énergie produite à partir de sources renouvelables là où elle est le plus nécessaire	©	•	•	•	0
* Donner la priorité à l'efficacité énergétique (mettre en pratique le principe de la «primauté de l'efficacité énergétique»)	0	•	•	0	•
* Atteindre les objectifs de décarbonation de l'UE pour 2030 et 2050, y compris la neutralité climatique dans le cadre du pacte vert pour l'Europe	0	•	•	0	0
* Numérisation accrue des infrastructures énergétiques (par exemple, les réseaux intelligents)	0	•	0	0	0
* Intégration du système énergétique et couplage sectoriel (intégration des différents secteurs énergétiques et audelà)	0	•	0	0	•

Parmi les catégories d'infrastructures suivantes, lesquelles estimez-vous pertinentes pour le cadre réglementaire relatif aux réseaux transeuropéens d'énergie:

	Pertinente	Pertinente, dans une large mesure	Pertinente, dans une faible mesure	Pas pertinente	Je ne sais pas
* Infrastructures électriques (lignes de transport et stockage)	•	0	0	0	0
* Réseaux pour les énergies renouvelables en mer	0	0	•	0	0
* Réseaux électriques intelligents	0	0	•	0	0
* Réseaux de gaz intelligents	0	0	•	0	0
* Infrastructures pour le gaz naturel (gazoducs et stockage)	0	•	0	0	0
* Terminaux pour le gaz naturel liquéfié (GNL)	0	•	0	0	0

* Réseaux dédiés à l'hydrogène (H2)	•	0	0	0	0
* Infrastructures pour l'intégration de gaz renouvelables et neutres en carbone	•	0	0	0	0
* Installations «power to gas»	0	•	0	0	0
* Réseaux CO2 (pour le transport du CO2)	0	•	0	0	0
* Stockage géologique du CO2	•	0	0	0	0

Si vous avez connaissance d'autres catégories d'infrastructures énergétiques émergentes, que vous jugez pertinentes pour le cadre réglementaire relatif aux réseaux transeuropéens d'énergie, veuillez les décrire ci-dessous:

- 1			
- 1			
- 1			
- 1			
- 1			
- 1			
- 1			
- 1			
- 1			
- 1			
- 1			
- 1			

Quelles caractéristiques considérez-vous comme les plus importantes pour un projet d'intérêt commun (PIC) dans le cadre du réseau transeuropéen d'énergie?

	Important	Important, dans une large mesure	Important, dans une faible mesure	Pas important	Je ne sais pas
* Intégration des sources d'énergie renouvelables dans le réseau	0	•	0	0	0
* Contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre	0	0	•	0	0
* Sécurité d'approvisionnement	•	0	0	0	0
* Intégration du marché (par exemple pour améliorer les infrastructures et accroître la flexibilité du système)	•	0	0	0	0
* Renforcer la concurrence sur le marché	•	0	0	0	0
* Innovation	0	•	0	0	0
Contribution à l'amélioration de l' efficacité énergétique du système énergétique	0	0	•	0	0

* Mise en œuvre respectueuse de l' environnement, c'est-à-dire respect des réglementations applicables, en particulier dans le domaine de l' évaluation des incidences sur l' environnement, de la protection de l' eau, de la conservation de la nature et de la qualité de l'air	•	•	•	•	•
* Génération d'avantages directs pour les communautés locales	0	0	0	•	0

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante: Le développement des réseaux transeuropéens d'énergie ne peut pas être réalisé de manière suffisante par les seuls États membres et peut donc être mieux réalisé par la coordination au niveau de l'UE?

- Totalement d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Estimez-vous que la révision du règlement RTE-E peut apporter une contribution importante à la reprise économique en Europe grâce à une transition écologique en réponse à la crise COVID-19?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

# Partie II: Participation du public et transparence

Vous trouverez ci-dessous des questions concernant la participation du public et des communautés locales à la procédure d'octroi des autorisations pour les projets d'intérêt commun (PIC) et la transparence des PIC.

Malgré l'existence de procédures et de normes établies relatives à la participation du public aux procédures décisionnelles en matière d'environnement, le règlement RTE-E dispose que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour garantir l'usage des normes les plus élevées possible en matière de transparence et de participation du public pour toutes les questions pertinentes liées à la procédure d'octroi des autorisations pour les projets d'intérêt commun. Le renforcement de la participation du public figure parmi les principaux objectifs du règlement. En vertu des règles actuelles, la consultation publique vise à informer les parties prenantes concernées (les autorités nationales, régionales et locales concernées, les propriétaires fonciers et les citoyens vivant à proximité du projet, le grand public et leurs associations,

organisations ou groupes) au sujet du projet à un stade précoce, afin de déterminer la localisation ou la trajectoire la plus adaptée et d'aborder toutes les questions pertinentes dans la candidature du projet.

Avez-vous connaissance de projets d'intérêt commun (PIC) en Europe?

- Oui, je connais un ou plusieurs PIC.
- Oui, je sais qu'il existe des PIC, mais je n'en connais aucun détail.
- Non

Veuillez indiquer les PIC que vous connaissez.

MIDAT - STEP - NSI West Gaz - Northern Lights

Savez-vous qu'il existe un processus de participation du public en ce qui concerne les PIC?

- Oui, je connais la procédure et ses spécificités
- Oui, je sais qu'il existe une procédure, mais je ne sais pas comment elle est mise en œuvre pratiquement
- Non

Avez-vous participé à un processus de participation du public en ce qui concerne un PIC?

	Oui, une fois	Oui, à plusieurs reprises	Non, jamais	Je ne sais pas
* Avez-vous visité le site web d'un PIC?	0	0	0	•
* Avez-vous vu la notice d'un PIC?	•	0	0	0
* Avez-vous participé à des réunions consacrées à un PIC?	0	0	•	0
* Avez-vous fourni un retour d'information sur un PIC au cours d'une phase de consultation?	•	0	0	0

Estimez-vous que le processus de participation du public est utile?

- Oui
- Dans une large mesure
- Dans une faible mesure
- Non
- Je ne sais pas

Veuillez expliquer votre réponse

Le public n'a pas forcément une vision globale et les procédures de consultation ralentissent la procédure et en majore le coût.

Si vous n'avez jamais participé au processus de participation du public d'un PIC, veuillez indiquer pourquoi.
Je n'avais pas connaissance de la notion de PIC.
Je n'avais pas connaissance de la possibilité de participer au processus de consultation publique.
Je n'étais pas intéressé(e) par le sujet.
Le niveau de technicité des informations publiées (par exemple sur le site web ou la notice du projet) était trop compliqué pour me permettre de fournir un retour d'information utile.

Comment évalueriez-vous l'utilité des canaux de communication suivants pour la fourniture et l'échange d'informations sur les PIC:

Je ne pensais pas que mon retour d'information serait pris en compte.

Autres motifs

	Très utile	Utile dans une large mesure	Utile dans une faible mesure	Pas utile	Je ne sais pas
* Site web du projet (avec des informations telles qu'un calendrier de mise en œuvre détaillé, un lien vers le manuel des procédures de participation du public, un résumé non technique et régulièrement mis à jour, la planification de la consultation publique, les coordonnées)	0	•	0	•	0
* Notice d'information (jusqu'à 15 pages, donnant, de manière claire et concise, une vue d'ensemble de l' objectif et du calendrier préliminaire du projet, le plan national d'aménagement du réseau, les itinéraires de substitution envisagés, les incidences attendues, y compris de nature transfrontalière, et les mesures d' atténuation possibles)	•	•	•	•	•
* Réunions pour examiner le projet d'intérêt commun	0	•	0	0	0
* Fourniture d'informations par écrit (du promoteur du projet au public et vice-versa)	0	•	0	0	0

ansparence des infra	xigences du règlement l astructures, facilement a ations sur les PIC en co	accessible au granc	d public, y compris s	ur l'internet	, dans le bu
	s la carte interactiv	e des PIC sur l	a plateforme er	n matière	de
ansparence?					
Oui	ine large mesure				
	ine faible mesure				
Non	me raiole mesare				
	ez-vous la <u>carte in</u>		-		
	, qui inclut les infor				
	nt du soutien finan aux national et loc		es benefices qu	ue cnaqu	e projet
pporte aux riive	aux riational et loc	Dans une large	Dans une faible	Pas	Je ne
	Totalement	mesure	mesure	du tout	sais pas
* Complète	•	0	0	0	0
* À jour	•	0	0	0	0
* Rédigée dans un	ne	0	0	0	0
langue simple	ir	0	0	©	©
langue simple  ★ Facile à parcouri					te

Dans une faible mesure

Non	
Je ne	sais pas
Veuillez ind	liquer toute autre recommandation susceptible de renforcer la
	n du public à la planification et à la construction de projets d'
infrastructui	res énergétiques du RTE-E.
Télécharge	ement de documents et commentaires finaux
Si vous avez d peut pas dépas	'autres commentaires, n'hésitez pas à télécharger un document concis. La taille du fichier ne sser 1 Mo.
à cette consult	éléchargé sera publié avec votre réponse au questionnaire, qui est la contribution essentielle ation publique ouverte. Le document est facultatif et sert de référence additionnelle pour mprendre votre point de vue.
Veuillez cha	arger votre fichier.
	er ne peut pas dépasser 1 Mo. s du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés
Si vous sou	haitez ajouter des informations complémentaires - dans le contexte de
ce question	naire - vous pouvez le faire ici.
750 caractère	(s) maximum
Nove veve ve	moveione d'avaix puis le tempe et fait l'affect de vénendre à ce avectionnaire
nous vous rei	mercions d'avoir pris le temps et fait l'effort de répondre à ce questionnaire.
ontact	
er-b1-projects@	ec.europa.eu